

Journal des traducteurs Translators' Journal

Institut supérieur d'Interprétariat et de Traduction (Paris)

Volume 3, numéro 2, 2e trimestre 1958

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061491ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061491ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1958). Institut supérieur d'Interprétariat et de Traduction (Paris). *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 3(2), 102–103.
<https://doi.org/10.7202/1061491ar>

L'INTERPRÉTATION DANS LE MONDE

¶ (1) *Institut supérieur d'Interprétariat et de Traduction, (Paris).*

L'Institut Catholique de Paris, 21 rue d'Assas, Paris-6e, a créé récemment un centre de formation professionnelle des traducteurs et interprètes, dont les buts sont définis comme suit :

"L'Institut Supérieur d'Interprétariat et de Traduction est destiné à former, soit en qualité d'*Interprètes*, soit en qualité de *Traducteurs*, des diplômés capables d'entrer dans les grands Organismes internationaux, le Journalisme, la Diplomatie, ou les différentes branches de l'Industrie et du Commerce, dans lesquelles une connaissance pratique des langues vivantes se révèle de plus en plus indispensable."

"Les étudiants qui possèdent déjà une solide maîtrise d'au moins une langue étrangère, en plus du français, recevront à l'Institut les *connaissances générales*, la *formation technique* et l'*entraînement pratique* qui les rendront aptes aux divers emplois qu'ils seront appelés à remplir."

"Cependant, culture et technicité ne sauraient suffire dans des fonctions qui peuvent revêtir une importance majeure, pour les particuliers comme pour les collectivités, et qui supposent des qualités de *conscience professionnelle* et un *sens aigu des responsabilités*. Aussi l'Institut se fixe-t-il comme une de ses tâches essentielles de développer chez ses étudiants les valeurs humaines et morales, qui leur seront indispensables dans l'accomplissement de leur profession et que leurs futurs employeurs sont en droit d'exiger."

On voit que l'Institut insiste plus sur la formation des interprètes que sur celle des traducteurs; il est probable, en tout cas, qu'il y a toujours avantage à former les étudiants simultanément à ces deux disciplines, qui font appel à des qualités particulières, et complémentaires, de l'intelligence et de la personnalité.

Les langues enseignées à l'Institut sont l'anglais, l'allemand, l'espagnol et le russe. Le français, qui fait l'objet de travaux pendant la première année, ne paraît pas explicitement dans le programme des 2e et 3e années : nous pensons qu'en fait, il est toujours présent à l'esprit des maîtres et des élèves, comme le laisse deviner d'ailleurs l'exposé ci-dessous.

"*Organisation des cours* : La scolarité se répartit sur trois ans.

La *première année* permet aux futurs traducteurs et interprètes d'acquérir la *culture générale* (Français, Histoire, Géographie notamment) dont ils ne sauraient se passer. Elle se confond en partie avec l'année de Propédeutique, complétée par des cours supplémentaires de *Langues*.

Le baccalauréat, ou tout autre titre dont l'équivalence sera reconnue par le Conseil de direction, est exigé à l'entrée. Cependant, des dispenses pourront être accordées aux candidats qui feraient preuve des connaissances et qualités requises.



La *deuxième année* a pour but de fournir aux étudiants :

- les éléments des connaissances dont un interprète ou traducteur ne saurait se passer : Géographie physique et économique - Civilisation - Relations internationales - Connaissances sommaires d'Economie politique, de Droit civil et de Droit politique;
- une formation linguistique poussée comportant des exercices pratiques de rédaction de textes économiques, politiques et juridiques - des exposés et conversations - un entraînement à des résumés, comptes rendus, rapports, etc. . .

Des cours spéciaux permettront aux élèves de se présenter en fin d'année, s'ils le désirent, aux examens des Chambres de Commerce britannique, allemande et espagnole.⁽¹⁾



En troisième année, les conférences générales porteront sur l'organisation internationale, les aspects économique et politique des différents pays, ainsi que sur des questions d'ordre plus technique (matières premières, production, marchés, etc...).

Au cours de cette dernière année, les étudiants prépareront, en fonction de leurs goûts et de leurs capacités, un ou plusieurs des diplômes délivrés par l'Institut :

Diplômes de *Traducteur*, de *Traducteur-Interprète*
et d'*Interprète de conférences*.

Les cours de langues comporteront un entraînement direct à l'interprétation simultanée et à l'interprétation consécutive, dans les laboratoires de l'Ecole spécialement équipés.

Le directeur des cours est M. Loloum. Le programme comporte 18 heures de cours par semaine, auxquels peuvent s'ajouter des cours de sténographie et de sténotypie. A notre vive surprise, il n'est pas question de dactylographie, technique qui joue pourtant un rôle si essentiel dans la vie du traducteur professionnel que tous les étudiants de la Section de Traduction, U. de M., sont pratiquement obligés de remettre tous leurs travaux dactylographiés.

¶ (2) *Institut des Hautes Etudes d'Interprétariat* (Université de Paris).

Placé sous le patronage de M. le Recteur de l'Université de Paris et sous la direction de M. Georges Matoré, Directeur des Cours de Civilisation française à la Sorbonne, l'Institut des Hautes Etudes d'Interprétariat se propose de donner une formation technique aux jeunes gens qui se destinent à la carrière d'interprète et de traducteur. Cette formation permet aux étudiants : (1) d'obtenir les diplômes supérieurs délivrés par l'Institut; (2) de se préparer aux concours de recrutement des grands organismes internationaux, des missions de productivité, etc...

Les cours sont ouverts à tous les candidats français et étrangers titulaires du baccalauréat (ou d'une équivalence pour les étrangers). Les candidats subissent un examen d'entrée portant sur leurs connaissances en deux langues étrangères et sur leur culture générale. Cet examen comprend des épreuves écrites (dissertation sur un sujet général — deux thèmes) et des interrogations orales dans la langue maternelle et dans les deux langues étrangères choisies.

Pour les candidats admis au cours supérieur, la durée des études est de 2 ans; un examen de passage (session en juin et octobre) a lieu à la fin de la première année.

Le cours préparatoire permet aux candidats qui n'auraient pas la connaissance requise d'une des deux langues d'aborder ultérieurement le cours supérieur. Les langues enseignées sont : l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien et le russe. Pour tous renseignements, s'adresser à la Sorbonne, Bureau des Renseignements universitaires, rue des Ecoles, Paris, 5e.

(A suivre)

*

* *

¶ (3) *The Interpreters' Guild; AFL-CIO.*

The following excerpts are taken from *The Guild Interpreter*, vol. I, No. 1 (April 1958), published at 3805, Calvert St. N.W., Washington 7, D.C., USA, as the official monthly newsletter of a new Interpreters' Guild affiliated as a local of the Office Employees International Union, AFL-CIO.

Why an Interpreters' Guild ? Language specialists are playing an increasingly important role in the cultural, economic and international affairs of this nation. (i.e. the US). But in a land of highly-paid workers protected by liberal social benefits, they are largely unrecognized.

Except for a comparative few who work full-time for large international corporations or the Federal Government, language specialists lead a precarious existence, subject to seasonal employment, the whims of employers, and cut-rate competition from the unqualified.

(1) En seconde et troisième années, les étudiants de l'Institut suivent les cours de licence préparant aux certificats de langues modernes; ils ont ainsi la possibilité de compléter par un titre de culture générale les diplômes spécialisés qu'ils viennent chercher à l'Institut supérieur d'Interprétariat.